L'actualité de l'éducation spécialisée décryptée
par la Fondation Officielle de la Jeunesse

Initiale f

Numéro 3 – mars 2014
Version digitale également
disponible sur l'App « Kiosque FOJ »
(distibuée sur l'App Store et Google Play)

DOSSIER

Le soutien à la parentalité : un sujet large

MINI CHEFS

Ma recette d'anniversaire au Chalet Savigny

PLUS LOIN

La Fondation Petitmaître à Yverdon

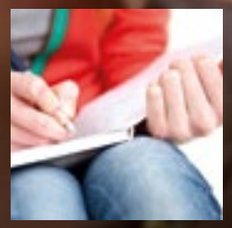

ENTREVUES

L'atelier écriture au foyer L'Escale

Soutien à la parentalité

Servir les familles tout en servant l'Etat, c'est une opportunité plus qu'un risque. Cette approche personnelle du Dr. Théodore Cherbuliez, pédopsychiatre et psychanalyste est proposée ici au travers de différentes dimensions et valeurs qui entrent en jeu dans l'exécution de cette mission. Un éclairage qui fait référence à la loi genevoise, son interprétation et à son application dans le Canton.

Avec mon collègue Bruno Chevrey, directeur de la maison de Pierre-Grise nous nous sommes adressés aux problèmes associés à la protection des enfants. Le principe que les enfants doivent être protégés est reconnu par tous. Comment pratiquer ce principe dans le contexte de la vie genevoise, avec les enfants recueillis dans un contexte de maltraitances au sens large et adressés à nos différentes institutions ?

Cette présentation s'y adresse en employant divers paramètres, l'un examine le rôle de la violence dans les organisations sociétales. Un autre visite brièvement les valeurs qui sous-tendent le concept «Justice» dans notre culture ainsi qu'une problématique qui s'y

attache. Le sujet suivant touchera le rôle de l'enfant. La vision présentée ici est très controversée, je le reconnais. Une proposition idéale est que la solution sociale d'une violence devrait n'être pas violente elle-même. Comment arriver à tel but dans un monde où toute structure sociale, quelle qu'elle soit, de la nation à la petite entreprise, est organisée par la violence ? Je veux m'expliquer.

Les violences

Quand on considère la part de la violence dans les structures sociales humaines, on peut considérer en premier lieu les violences de fait : elles sont représentées par les énoncés de principes qui forcent les gens à observer un certain comportement. L'économie de ces violences devient évidente dès que l'on pense à une cité dans laquelle les automobilistes auraient individuellement la responsabilité de choisir de quel côté rouler ! Elles permettent les vies communautaires. Elles créent une certaine égalité entre tous. Les lois sociétales en général, en sont un exemple. Ceux qui n'observent pas la loi menacent l'ordre établi. Pour parer à ces menaces les autorités responsables emploient des violences relationnelles générales qu'elles appliquent à quiconque enfreint la loi. Ces mesures vont de privation d'argent, de liberté ou jusqu'à la vie. Ces propositions se retrouvent dans les relations individuelles. L'exercice de violences personnelles a pour source un aperçu d'une menace, lequel est typiquement transformé immédiatement en attaque. Un effet et une raison majeurs de cette transformation est que celui qui attaque ne souffre plus, il agit, il corrige. Les relations sociales en sont bien servies. Ceux que la société a désignés comme servant la Justice infligent la peine et en sont satisfaits. Par contre, dans les relations personnelles, celles qui opèrent dans les familles, ces mêmes relations ont des effets très négatifs. Elles justifient les interventions des autorités qui se doivent d'agir dans l'urgence.

Une proposition idéale est que la solution sociale d'une violence devrait n'être pas violente elle-même.

La Justice

Toute société est guidée par les valeurs qui animent son concept de la Justice. La nôtre a comme valeur principale la protection de l'ordre que la société a établi. L'objectif de la peine sera la dissuasion du délinquant et l'application d'une sanction justement due. Cette sanction est définie par des professionnels. Ceux-ci, à leur tour se réfèrent à des normes déjà établies. Cet ordre troublé, la Justice Rétributive va le rétablir en imposant une souffrance justement proportionnée. Elle incarne sa mission en reconnaissant un coupable et une victime. Pour accomplir cette mission, elle a, comme armes, la punition du coupable et sa séparation d'avec la victime. En contraste, il y a la Justice Restaurative, qui se centre sur le dommage en essayant de le réparer et de restaurer l'équilibre rompu entre les parties. Celles-ci sont, dans notre contexte : la société, la famille et l'enfant. L'objectif sera alors la restauration du lien entre les différentes parties impliquées afin de rétablir l'harmonie dans la famille et celle avec la société et la loi.

Conflit entre ces deux Justices ?

En mettant ensemble ces deux systèmes de valeur, nous réalisons que la première est l'instrument qui permet à l'Etat d'assurer la lourde tâche de veiller à l'ordre et à la sécurité de ses ouailles. La seconde est au service de ceux que les mesures déjà prises désignent comme nécessitant des interventions supplémentaires. Et ceux-ci sont les familles que les instances de Genève ont identifiées comme devant recevoir des mesures d'urgence : enfants négligés ou maltraités.

Un autre aspect est important ; les parents ont appris dans leurs familles d'origine comment enseigner la discipline et l'obéissance. Ils ont une tradition des moyens à employer pour assurer le succès de leurs efforts. Les parents souvent interprètent les manquements des enfants comme l'échec de leur autorité. Ces mêmes enfants sur lesquels ils comptaient pour valider leur qualité de parent les bafouent. C'est une défaite et une humiliation. Ils vivent mal cette interprétation et pour tenter de reprendre leur contrôle sur l'enfant, le frappent. En ceci ils continuent souvent dans la foulée de leur propre expérience.

Quelques soient les justifications d'un retrait de garde, (et celles-ci sont réelles, et ont souvent un caractère d'urgence), son exercice est une violence relationnelle sévère. Interprétée par celui qui l'administre, elle se justifie par son caractère général. Ceux qui la reçoivent en ont le vécu d'une violence relationnelle personnelle. Cette incompatibilité entre les deux interprétations est inévitable. Il est donc essentiel que la famille reconnaisse que ces erreurs ont valeurs, pour la société et la loi, de fautes graves et que son coût à la société et à la continuité des relations familiales (parents et fratrie) est haut. Les considérations qui viennent d'être présentées suggèrent que la durée d'un retrait de garde devrait être aussi courte que possible, clairement justifiée aux parents comme mesure d'urgence et, l'urgence passée, mitigée par des contacts physiques fréquents que nous organiserons avec les enfants et leurs familles. Ces familles sont adressées aux diverses institutions soutenues par les grandes agences sociales, comme la FOJ. Les valeurs animant celle-ci appartiennent à la pensée restaurative.

On peut voir, dans ce bref raccourci du chemin que les familles suivent, qu'elles passent par deux systèmes qui ont, entre eux des incompatibilités de valeurs. Pour l'un, la punition représente la réponse idoine. Alors que, l'autre garde la réparation comme étoile directrice. Il faut se garer d'être obnubilé par ces faits, car le but commun est la restauration du fonctionnement harmonieux dans les familles. Une métaphore va illustrer mon argument, si on admet que ces deux systèmes de valeurs peuvent être comparés à deux langages. Ils ont des grammaires et des intonations différentes, une même lettre peut avoir deux expressions vocales très différentes l'une de l'autre. Pour qui est bilingue, ces différences sont compatibles avec une harmonie dans les buts de chacun.

Le rôle de l'enfant dans sa protection

Tant en Suisse qu'en France, les documents auxquels j'ai eu accès ne font pas mention d'un rôle quelconque que l'enfant pourrait avoir regardant sa sécurité. Est-il considéré comme une poupée en cristal ? Il en est de même pour la Convention relative aux droits de l'enfant, reconnue en Suisse en mars 1997. Dans son Article 29, un des buts de l'éducation est d'inculquer à l'enfant le respect de ses parents, un autre est de préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie. L'idée d'une participation de l'enfant à sa propre sécurité, semble avoir échappé à tous.

Et pourtant, la physiologie nous montre que très tôt, à la naissance, ou, plus exactement,

dans les premières sept minutes qui suivent la coupure du cordon ombilical, la contribution du petit à sa sécurité est une nécessité absolue pour pouvoir survivre à sa naissance : il doit respirer. Quelques heures plus tard, il doit pouvoir boire, puis manger. C'est à lui et à lui seul, à en assumer les fonctions. Nous savons que l'enfant qui vient de naître et ne respire pas de suite est examiné pour vérifier que les voies respiratoires soient libres. Si cela ne le fait pas respirer, il reçoit une claque sur le derrière, et dans l'immense majorité des cas, cette action met tout en ordre. Cette première fessée se démontre comme un message d'urgence, non verbal. On pourrait y voir un coup de barre, qui change la direction, qui réveille l'enfant, le rappelant à son devoir.

En bref, tout au long de sa vie post-natale, l'enfant lui-même reste l'auteur principal de sa protection. Sa contribution, assistée par l'éducation qu'il recevra, va lui permettre de continuer dans ce rôle tout au long de sa vie. C'est à lui à communiquer quand il a faim, soif ou quand il est en peine. C'est aux parents à continuer à l'éduquer pour qu'il assume toujours une part importante, je dirais capitale, dans sa sécurité. Comme il grandit, devient mobile, son monde s'élargit, se complique, les risques pris augmentent en nombres et en grandeur. En même temps qu'il devient conscient du monde autour de lui, il doit apprendre à le reconnaître et s'y adapter. Ce développement, auquel enfant et parent collaborent étroitement, rencontre des hauts et des bas. Il arrive que les parents s'aperçoivent trop tard d'un raté et donnent ce coup de barre, message non verbal soudain, qui force l'enfant à faire attention au parent. C'est ici que l'histoire se répète. Dans ce contexte, le vieil adage : « Il y a des fessées qui se perdent » est encore vrai. Interdire aux parents de donner des messages corporels d'urgence et non-verbaux me semble être une erreur. La fessée, ou toute action violente vis-à- vis

d'un enfant, mérite une attention particulière et bienveillante.

Une violence faite lors d'un raté de l'enseignement perd son potentiel nocif si, mais seulement si, celui qui a frappé utilise le fait d'une violence pour réfléchir avec l'enfant, et pour lui enseigner ce qu'il en a appris. Le fait est que la société d'aujourd'hui et la loi ont des critères auxquels nous devons nous conformer. Il m'est important de préciser les vues qui viennent d'être énoncées ne sont pas immédiatement utiles lorsque nous abordons, ces familles en temps que cliniciens. Au plus, elles indiquent le long chemin que les familles harmonieuses ont suivi pour continuer l'éducation de l'enfant à assurer sa sécurité, dans la mesure où ses capacités l'en rendent capable. Aux cliniciens de reconstruire avec les familles ce développement et de les guider dans ce cheminement.

La culpabilité

A ce point, il faut se garder du piège que représente la culpabilité. C'est un sentiment clef dans notre système de Justice, en quelques sens, un passage obligatoire et, je crois, nécessaire pour les familles, qui demande un coupable et une victime. La notion de passage est ici à respecter. S'y arrêter n'est

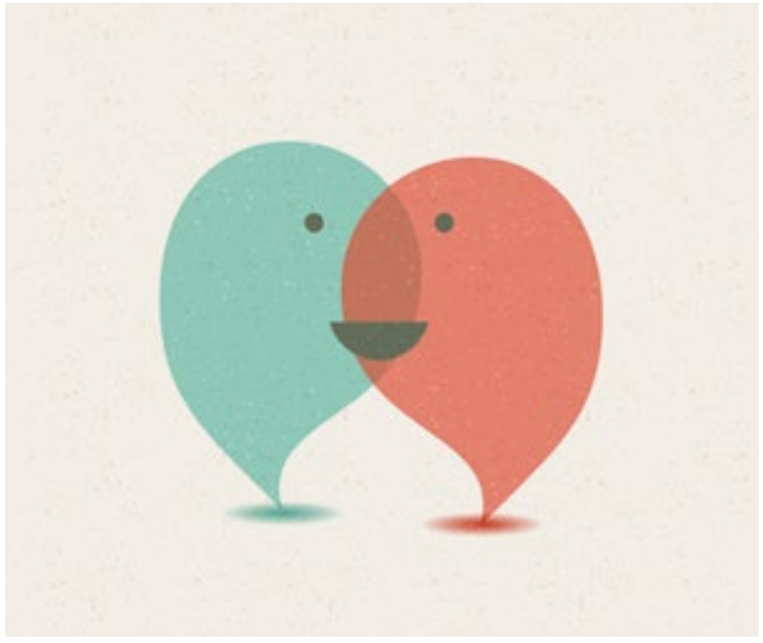

dans l'intérêt de personne ; ni de l'enfant, ni des parents, ni de la société. Le coupable qui reste dans sa culpabilité se doit de penser, en mal, à lui-même et à se focaliser sur ses propres défauts. Dans cet état d'esprit, l'enfant passe au second plan. La séparation physique entre les deux, est l'expression du mandat de protection de l'enfant.

Reconnaître avec les parents la faute qu'on leur reproche, puis les aider à voir, dans la faute, l'erreur. Ce recadrage va ouvrir la voie à la correction de l'erreur, laquelle annonce la fin de la faute. A cette fin, le protocole employé est de mettre les deux parties ensemble et de les aider à reconnaître leurs rôles respectifs. Le parent va guider l'enfant, reconnaître ses difficultés, proposer des solutions, enseigner à l'enfant ses responsabilités et l'aider à les assumer. Mon expérience de ces situations m'a montré que le parent qui utilise le fait d'une violence exercée par lui-même, pour réfléchir avec l'enfant, et à lui enseigner ce qu'il en a appris, peut même s'excuser de l'impasse dans laquelle les deux se sont trouvés. Un enseignement auquel les deux participent.

Certains parents proposent que leur approche brutale a fait ses preuves. Quand ils m'apportent leur évidence, je peux sans difficulté voir une certaine valeur à leur argument. Mais ils omettent deux points très négatifs qui accompagnent leur succès. L'un est qu'ils proposent la brutalité comme vecteur d'enseignement. L'autre est de remplacer l'identification au parent par la peur du même parent, ce qui va conditionner la conformité. Nous pouvons voir ici la différence fondamentale entre le comportement qui est mût par l'identification à l'esprit d'une loi, de celle qui vient d'une peur d'être pris en flagrant délit. Ces deux motivations, aussi fondamentales qu'elles soient, se retrouvent souvent ensemble à des degrés variables.

Une expérience personnelle

Je souhaite ici présenter l'expérience que j'ai avec les familles que j'ai rencontrées au

cours des quelques quarante années de pratique à New York, sont des familles fraîches ; j'entends par là que je les ai vues avant qu'elles aient été l'objet de mesures légales. La plupart des familles m'ont été adressées par les écoles. Les circonstances dans lesquelles nous nous sommes rencontrés, aussi bien que la légèreté relative des problèmes que mes familles présentaient, comparés à ceux des familles que la République envoie aux institutions ne permet tent pas de comparaison entre les deux groupes. Par contre l'approche élaborée dans ma pratique new yorkaise pourrait donner des directions valables pour les deux.

Toute société est guidée par les valeurs qui animent son concept de la Justice. La nôtre a comme valeur principale la protection de l'ordre que la société a établi.

La tâche des deux-trois premières séances avec les familles est de les apprivoiser. Je commence par déculpabiliser les personnes, leurs actes, car je veux entreprendre une action de collaboration dans laquelle la coulpe n'a pas place. La culpabilité rabaisse les gens qu'elle touche et les concentre sur leurs infériorités et leurs fautes. Ils sont d'abord poussés à se reconnaître mauvais, et non à s'améliorer. Ici l'adage, bien connu des professionnels, une description est une prescription va maintenant me servir à les aider à grandir.

Il m'a été facile d'entrer dans une collaboration de travail, ce qui leur a permis de me confier leur problème de violence et m'a donné en même temps la possibilité de leur proposer un projet thérapeutique. Sa première étape est que les parents acceptent mon assistance au point de pouvoir renoncer à la violence. Concrètement dit, ils s'engageaient, lorsque le comportement de l'enfant les invitait à lui faire violence, à me téléphoner quelque soit l'heure. J'étais alors à même de les dénoncer comme la loi le requiert. J'appelais alors les autorités, m'annonçais et leur disais me trouver avec une famille qui a une histoire de violence, qu'elle était avec moi à l'instant et qu'elle était prête à trouver d'autres solutions. Je les dénonçais uniquement pour satisfaire la lettre de la loi, car je croyais ces parents fortement engagés. Si mon attente était déçue je recontacterais ces mêmes autorités immédiatement. Les termes du contrat sont très simples. Cette simplicité est trompeuse. La situation est bien plus complexe, la mesure urgente à prendre avec les autorités est d'obtenir leur accord pour m'autoriser à prendre le temps nécessaire pour aider ces familles en détresse. Dans aucune de ces situations, durant quelques quarante ans de pratique privée, les services sociaux ne m'ont demandé le nom de la famille, et, dans tous les cas que j'ai pu suivre (>30), les violences n'ont jamais continué.

Conclusion

Le fait que les familles que nos institutions reçoivent ont été l'objet d'attentions des autorités avant d'arriver dans les centres de traitement et le restent après que les enfants soient placés, propose un réseau vaste et compliqué, et d'une richesse qui n'a peut-être pas été suffisamment utilisée. Le développement de cette collaboration est l'objet du travail entrepris avec Bruno Chevrey depuis plus d'un an. L'idée générale est d'examiner avec les autorités si un programme de reconstruction avec les familles, dans le but de créer avec elles de nouvelles normes d'autorité parentale, bénéficierait par des contacts plus précoces et plus fréquents dans les institutions avec enfants et famille, quelles seront les contraintes à observer dans cette approche et comment répondre, avec les familles, à ces contraintes.

Théodore Cherbuliez, MD

Travailler avec les familles

L'aide à la fonction parentale est mobilisée dans le cadre de projets visant à construire autour de l'enfant et de ses besoins une harmonie dont chacun pourrait tirer profit en terme de sécurité et d'épanouissement. Un éclairage de ce sujet vaste est abordé ici sous des angles variés.

Le soutien à la parentalité est au cœur du champ de tensions de la protection de l'enfance. Comme l'affirme le chercheur français Pierre Verdier, il y a trois logiques qui s'affrontent : premièrement, la logique de substitution : se substituer aux parents naturels, pallier un manque en offrant à l'enfant un cadre familial pour qu'il évolue dans un environnement normal comme la famille d'accueil avec hébergement, deuxièmement la logique de protection : protéger l'enfant contre des parents dangereux et nocifs, enlever l'enfant de sa famille maltraitante, rompre les liens et lui permettre de grandir dans un environnement bientraitant et troisièmement, la logique du soin : soigner le lien défectueux avec une approche technique et thérapeutique du social éducatif.

Aujourd'hui, les deux premiers axes sont moins conflictuels que le dernier. En effet, cette posture éducative rompt avec l'unique logique de la protection pure et instaure une forme d'éducation compréhensive régie par une ligne professionnelle qui essaie de conjuguer la protection de l'enfant et la réhabilitation de compétences parentales.

L'étude des histoires de vie de 60 jeunes qui ont passé une ou plusieurs années de leur vie en familles d'accueil ou foyers, menée par les Professeurs Michel Oris et Eric Widmer de l'Université de Genève force à constater que la famille d'origine reste toujours très présente dans la vie de ces jeunes, même quand ils sont devenus adultes.

Est-ce-que cela indiquerait qu'il y a un fort intérêt à travailler avec ces parents ? Il est important de savoir qui peut ou veut travailler avec ces familles en difficultés ? Dans les foyers de la FOJ, il est évident que nous devons travailler avec ces familles et écouter aussi leurs besoins tout en garantissant toujours la sécurité de l'enfant.

Olivier Baud, secrétaire général

Une histoire de parents

Des parents ont bien voulu répondre aux questions sur leurs expériences vécues par le soutien apporté par Histoires de parents. Les propos sont très spontanés et permettent de mieux comprendre leurs préoccupations.

Histoire de Parents (Hdp) : Comment avez-vous eu connaissance d'Histoires de Parents ?

Madame : J'ai trouvé un dépliant dans la salle d'attente du pédiatre de mes filles. J'ai pris la plaquette et je l'ai montrée à mon mari qui a pris contact.

Monsieur : L'impression a été très positive par rapport à ce qu'on avait déjà fait. J'ai été attiré par la présentation du dépliant. Le contenu collait assez bien avec les dif-

Histoires de parents

Développée en 2009 par la Fondation Jeunesse et Familles, Histoires de parents vient compléter les outils du dispositif vaudois de protection des mineurs au bénéfice des parents et des professionnels de l'enfance, dans le domaine de la prévention socio-éducative secondaire. La permanence téléphonique permet l'accès aux parents et répond également aux professionnels, sans dévoiler l'identité de la famille. Un à trois entretiens au domicile permettent d'identifier les ressources et les besoins des parents, assurant l'adéquation de la prestation et l'accompagnement vers des formes de soutien plus appropriées. Durant 3 à 4 mois, le parent est accompagné lors d'entretiens à domicile, d'ateliers et de groupes d'analyse de pratiques avec d'autres parents. En toute fin, le parent évalue le processus, l'atteinte de ses objectifs et réfléchit aux perspectives. Prestation gratuite, assurée par une équipe composée d'éducateurs, de pédagogues et de formateurs d'adultes, elle est destinée aux familles avec au moins un enfant entre 3 et 14 ans. En 2013, HdP a offert un soutien à plus de 180 familles domiciliées sur le canton de Vaud.

ficultés rencontrées. On s'est dit que ça pouvait englober toute la famille.

Madame : Notre fille faisait pas mal de crises et on avait déjà essayé pas mal de choses, HdP nous a paru une solution différente ! Peut-être le fait que ce soit une histoire de parents, comme le dit le nom ! Ben oui, et nous en tant que parents ? Ce n'est pas seulement l'enfant qui va pas bien.

Monsieur : Et puis, dans parents il y a les deux ! ça a permis de progresser ensemble et aussi sur le plan individuel ! La démarche aboutit à un résultat commun, qu'on peut appliquer de manière concertée.

HdP : Comment ça a commencé ?

Madame : On m'a très rapidement rappelée. On a formulé notre questionnement très sommairement et on a pris rendez-vous. Ça a été agréablement surprenant : il n'y avait pas d'urgence et HdP a répondu rapidement. On s'est senti considérés !

Monsieur : On est accompagnés, mais ce sont les parents qui réfléchissent, qui choisissent les éléments qui leur conviennent et ont de quoi appliquer les conclusions aux situations quotidiennes. Après, on se surprend à faire instantanément, à chaud : Qu'est-ce qui arrive ? Pourquoi ça arrive ? Quelles sont les réactions alternatives ?

HdP : Et ensuite ?

Madame : Il m'a nécessité du temps pour admettre qu'il fallait se lancer. J'ai quand même réussi à m'organiser et le mercredi suivant on était dans le groupe. Une fois dedans, on se rend vite compte que c'est très concret. Il est important d'avoir suivi les deux le programme, de pouvoir en parler sur les mêmes bases.

HdP : Vous avez un exemple avec l'une de vos filles ?

Monsieur : Une crise assez violente. Une agression verbale qui m'a extrêmement touchée. J'ai réussi à garder mon calme, à passer le cap, à calmer l'enfant (plus ou moins) et à lui donner la possibilité de verbaliser. Le plus grand de ses soucis était d'être écoutée. Les fois suivantes, ça m'a beaucoup moins touchée. J'ai pu souffler, gérer la situation. Difficile d'expliquer pourquoi, mais c'est un processus où j'ai pu faire énormément de progrès.

HdP : Qu'est-ce qui vous a aidé ?

Madame : Réaliser que quand notre fille nous insulte, ce n'est pas ce qu'elle veut vraiment dire. C'est le moyen qu'elle a pour

Comment cela se passe t-il à Histoires de PARENTS ?

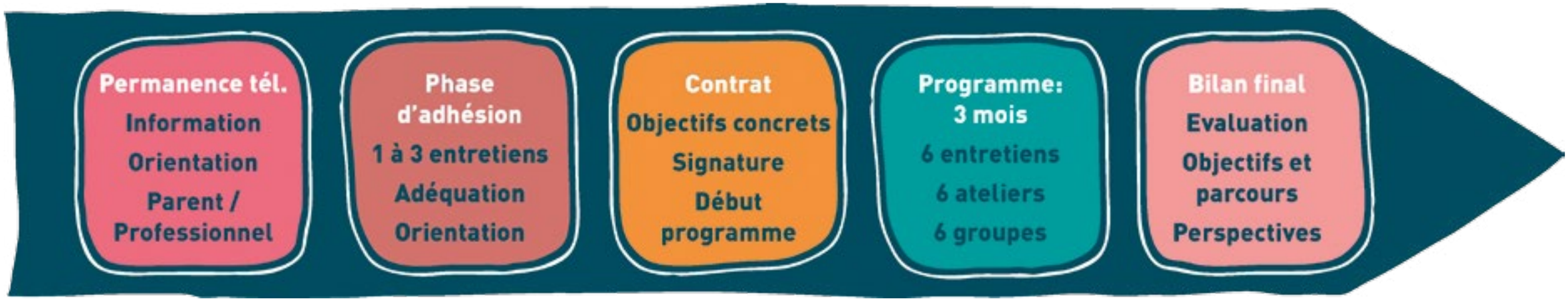

nous atteindre. Cela relativise lorsqu'on se fait insulter : où est-ce qu'elle veut en venir ? Qu'est-ce qu'elle veut nous dire ? On ne se focalise pas sur les mots et on a pu comprendre qu'il y avait autre chose. Un atelier d'HdP qui m'a particulièrement touchée, c'est l'histoire de l'éducation qu'on a reçu et de ce qu'on retransmet à l'enfant.

HdP : Vous parlez du groupe sur les cultures et les actions éducatives ?

Madame : Oui, là aussi il faut relativiser : d'accord, moi j'ai reçu ça, mais est-ce vraiment ce que je veux transmettre ? Ne pas agir juste parce qu'on nous a dit qu'il fallait faire comme ça. Se rendre compte qu'on est deux parents, avec deux histoires différentes. Il n'y a pas que notre vérité, il y a aussi la vérité de l'autre. C'est important.

HdP : Sauriez-vous décrire ce qui vous a plus particulièrement aidé ?

Madame : L'alternance entre les groupes et le travail à la maison. En groupe, on partage avec d'autres parents, on se rend compte qu'on n'est pas seul. Même si nos enfants sont uniques, il y a d'autres parents qui se posent les mêmes questions. On a expérimenté avec des parents d'enfants d'âges différents et on arrivait à voir des similitudes dans les réponses et les réactions des enfants. A la maison, on peut approfondir ce qui nous touche plus.

Monsieur : J'ai constaté que quand je montrais des réactions différentes l'entourage était un peu déstabilisé : qu'est-ce qui se passe ? Il ne réagit pas comme d'habitude ! Malgré de grands moments de déstabilisation, on attend et on voit comment ça évolue. On arrive à mettre les choses dans de nouvelles places, c'est une chance d'évoluer. Après, ça demande des échanges avec sa partenaire et il faut aussi rassurer les enfants. Je peux leur transmettre beaucoup plus de calme qu'auparavant, mais on n'en a pas encore fini. D'ailleurs, on apprend qu'il n'y a pas de finalité ! Il y a juste une prochaine étape (rire).

HdP : Vous décrieriez comment votre situation actuelle ?

Madame : Nos filles ont 13 et 10 ans. On est au début de leur adolescence et pas au bout de nos peines (rire), mais on a des outils qui nous permettent de mieux réagir. L'autre jour, la grande a commencé à crier. Finalement, elle a pu assez rapidement s'expri-

mer. Avant, ça aurait mis beaucoup plus longtemps pour comprendre qu'elle exprimait autre chose. On a été rapidement attentifs et je pense qu'elle nous sent plus réceptifs, car elle a pu très vite me dire ce qui n'allait pas et résoudre le problème. Elle a vu que j'étais toujours là et elle a pu me faire confiance : ça m'a touchée !

Monsieur : Beaucoup moins en confrontation directe avec l'enfant, j'applique de suite le questionnement : qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce qui ne va pas ? J'essaye d'attendre le moment propice pour que l'échange se fasse dans le calme, qu'elle puisse s'exprimer. C'est un processus en cours, car l'enfant doit aussi trouver confiance. C'est dans mon approche, dans ma réaction que je suis différent. Plus proche de l'enfant, je n'ai plus peur de ces situations. On nous a donné de l'écoute, une boite à outils, utile quotidiennement. On a été compris et HdP nous a permis de nous comprendre.

Propos recueillis par Isabelle Mermier
Transcription et composition
par Stéphanie Bidaux et Luca Zuntini.

Histoires de parents remercie vivement les parents pour la disponibilité et le temps consacrés à ce précieux témoignage.

Plus d'infos

Fondation jeunesse et familles
Luca Zuntini, directeur,
secteur histoires de parents et AEMO
Chemin des Champs-Courbes 25a
1024 Ecublens

www.fjfnet.ch/histoires-de-parents
www.facebook.com/histoiresdeparents

Contactez Histoires de parents
0848 044 444
histoires-de-parents@fjfnet.ch

L'Action Préventive en Milieu Familial

Une nouvelle prestation de soutien à la parentalité s'est développée sur la commune du Grand-Saconnex. David Crisafulli a activement collaboré avec les représentants de la commune et particulièrement avec Elizabeth Böhler-Goodship, Maire. Découvrons ici leurs présentations croisées.

Désireuse de pouvoir travailler le plus souvent possible dans la prévention plutôt que dans la réparation, la FOJ a voulu développer un nouveau concept de soutien à la parentalité, basé sur le modèle d'intervention de l'Action Educative en Milieu Ouvert.

Ce nouveau concept appelé, Action Préventive en Milieu Familial, propose un nouveau palier en terme d'intervention éducative qui se construit directement entre les familles et l'intervenant avant que la situation ne se péjore et que le Service de Protection des Mineurs n'entre en action.

L'APMF garantit aux familles qui en font la demande, une totale confidentialité.

Ce concept réalisé, il nous fallait trouver une commune partenaire avec laquelle débuter ce fabuleux projet. C'est là qu'intervient, la ville du Grand-Saconnex et plus particulièrement son Maire, Elizabeth Böhler-Goodship, qui grâce à son implication, permet aujourd'hui aux habitants du Grand-Saconnex de pouvoir bénéficier des services de l'APMF.

Je vous invite à découvrir le témoignage de Madame le Maire sur ce qui la conduite à soutenir et promouvoir ce concept pionnier dans le domaine de l'éducation.

David Crisafulli, Responsable de l'APMF
La famille est au cœur de notre société. Elle est le lieu de transmission de savoirs et de valeurs ; quel que soit notre âge, elle est souvent notre premier repère ; elle est à la

base de notre fonctionnement social et culturel. La famille et la place que chacun y trouve jouent un rôle essentiel dans notre savoir-être.

Mais voilà, la famille moderne est chahutée. Autrefois composée de plusieurs générations cadrées par à peu près les mêmes traditions et coutumes, elle est aujourd'hui plus souvent éclatée, composée puis recomposée, parfois tiraillée entre différentes valeurs et prise au piège d'une société de plus en plus encline à l'individualisme. Les limites deviennent plus floues, les règles de vie trop souvent ébranlées et les références éducatives incertaines. Les parents ne savent plus toujours où donner de la tête et les enfants non plus.

Ce concept réalisé, il nous fallait trouver une commune partenaire avec laquelle débuter ce fabuleux projet.

Il n'y a pas de mode d'emploi pour être parents

Evidemment, il n'a jamais été facile d'être parent. Il n'y a pas de mode d'emploi pour ce travail à plein temps qui présuppose un entrainement assidu et une activité soutenue. Par ailleurs, et ce n'est pas nouveau non-plus, il n'est pas toujours simple de grandir dans un monde que les parents ne comprennent pas clairement.

Les témoignages des familles, toutes générations confondues, des enseignants, des travailleurs sociaux et de tous ceux qui les entourent, sont multiples. Il devient urgent pas seulement de régler les problèmes existants mais surtout de mettre en place des structures qui peuvent aider les familles en amont avant d'arriver à des situations de crise aigüe. Il s'agit d'appliquer le vieil adage « Mieux vaut prévenir que guérir ».

L'action préventive en milieu familial, lancée au Grand-Saconnex par la FOJ en 2013, a déjà porté ses fruits. Plusieurs familles ont pu profiter d'une écoute, de conseils et d'un suivi le temps qu'elles retrouvent leurs repères, la confiance en elles-mêmes et une certaine sérénité.

Une des premières raisons d'être d'une commune est de créer du lien et de s'assurer que ses citoyens puissent s'épanouir et bien vivre ensemble. La prévention fait partie des outils pour arriver à ces buts. Ce partenariat avec la FOJ nous a tout de suite paru évident et, après les premières expériences positives, nous ne pouvons que nous en féliciter.

La prochaine étape sera de donner un lieu de parole, d'information et d'entraide pour nos citoyens dans le cadre de notre Maison de la Famille qui est actuellement en construction. La collaboration avec la FOJ sera renforcée, pour continuer à soutenir et assurer la pérennité des familles, afin qu'elles demeurent au cœur de notre société.

Elizabeth Böhler-Goodship,
Maire du Grand-Saconnex

Plus d'infos

APMF

David Crisafulli, Responsable
L'Ancienne route 74
1218 Le Grand-Saconnex
022 879 54 23 . 022 879 54 27
apmf@foj.ch

L'atelier écriture

Les mots qui appaisent les maux. Ecrire rend l'âme plus légère. Tamara Pellegrini, stagiaire, a mis en place des ateliers écriture au foyer L'Escale.

L'écriture au foyer L'escale

Il y a des cris qui ne s'entendent pas. Enfermés dans une boîte ou derrière une porte qu'aucun poids ne fait céder. Parfois, seule la plume se trouve être la bonne clef pour déverrouiller les serrures derrière lesquelles se cachent tant de maux. Trop souvent considéré comme un fardeau, nous oublions parfois qu'écrire peut devenir un moment ludique et unique, amenant à imaginer son propre monde et accueillir ses émotions.

Les ateliers d'écriture peuvent alors entrer en scène, et offrir leurs bénéfices à toutes les populations – d'autant plus lorsqu'elles sont fragilisées. Ces ateliers permettent de poser les mots sur papier, quand parfois ceux-ci vous rongent de l'intérieur. Ecrire nous met à nu, et peut ainsi aider à se réconcilier avec notre passé ou notre histoire intime. C'est un moment de partage privilégié d'expression orale et écrite.

Au Foyer L'Escale, j'ai mis en place un de ces ateliers. Une fois par semaine, durant une heure, un jeune vient partager avec moi un bout de lui. Il pose ses doutes, ses faiblesses et ses forces, mais aussi ses désirs, ses colères et toutes ses pensées sur papier.

J'ai pris conscience que ce moment d'écriture et d'évasion était un réel outil thérapeutique : la thérapie par l'art. Pouvoir écrire ses pensées peut, pour certains, être un premier pas vers la guérison. Les mots alors sortis, nous ne sommes plus les seuls à les porter, les assumer. On les lâche en plein air et on en prend une bouffée.

Dans cet atelier, l'orthographe, la grammaire et la syntaxe n'ont pas de prestige. L'important c'est de faire vibrer la plume, lâcher ses émotions trop bien gardées et créer à partir du jeu.

Dans cet atelier, l'orthographe, la grammaire et la syntaxe n'ont pas de prestige. L'important c'est de faire vibrer la plume, lâcher ses émotions trop bien gardées et créer à partir du jeu. Le jeune peut faire parler des personnages qui lui ressemblent, ou crier contre cette société moderne qui lui impose tant de chaînes. Qu'importe ! Ici, on est libre, et c'est de poser des mots qui nous libèrent. On fait de la réalité une fiction et on rend la fiction réelle. On joue. On met un peu de nous, un peu des autres et on invente, on s'évade, on s'apaise et on déstresse. Enfin un exutoire qui permet de se défouler de façon calme et tranquille. L'écriture est aussi un outil de médiation entre le bénéficiaire et le professionnel. Recourir à la médiation c'est introduire quelque chose de matériel, d'organisationnel, de relationnel entre deux éléments. Les outils ayant trait aux domaines artistiques offrent de belles perspectives en terme de lien social et de langage symbolique. L'animateur d'un atelier écriture doit induire, ouvrir une porte ou offrir un chemin sur lequel l'autre peut s'égarer, se révéler.

A bas les censures du langage écrit et de ses codes ! Laissez-vous bercer par la spontanéité et laissez aller ce qui vient, même si cela peut sembler incohérent. On s'accorde enfin le droit de briser les habitudes, de faire différemment et de relâcher ce qui rentre et ce qui sort. Les écrits demeurent, et écrire donne une existence à ce que l'on pense et laisse une trace de nous-même.
rité ; à l'entraide.

Tamara Pellegrini, stagiaire HETS

La parentalité positive

Coin lecture autour d'Isabelle Filliozat, psychologue, didacticienne en psychothérapie, directrice de l'Ecole des intelligences Relationnelle et Emotionnelle.

Auteure de nombreux livres dont : Au cœur des émotions de l'enfant, Il n'y a pas de parent parfait ou encore J'ai tout essayé.

Isabelle Filliozat nous rappelle que l'amour n'est pas une récompense, c'est un carburant et que l'enfant a besoin de ce carburant pour avoir les comportements appropriés. Isabelle Filliozat s'appuie sur le concept de la parentalité positive. Dans son œuvre « J'ai tout essayé », son hypothèse de travail est que les comportements des enfants sont d'abord au service de leurs propres besoins de croissance. Les récentes découvertes de la neurophysiologie ainsi que les expériences menées dans les laboratoires de psychologie le confirment. L'imagerie cérébrale, nos connaissances sur les neurones, les hormones du stress, l'intelligence, la mémoire, nous montrent sans équivoque qu'il est urgent de choisir un mode éducatif non-violent.

Outre les séquelles affectives, les conséquences physiologiques et neurologiques sont désormais indéniables.

« C'est lorsqu'ils semblent en mériter le moins, que les enfants ont le plus besoin d'amour et d'attention ». Aletha Solter

Dans cet ouvrage, des dessins campent une situation du quotidien et une réaction parentale classique. Une ampoule, représentant l'éclairage scientifique, nous raconte ce qui se passe alors dans le cerveau de l'enfant.

Ce dernier prend parfois aussi la parole pour décrypter ses sentiments, son vécu. Puis, parce que nombre de parents sont perdus, Isabelle Filliozat propose des mots, des gestes, des attitudes parentales. Un enfant est un être en évolution, voilà une idée simple trop souvent oubliée.

La parentalité positive renvoie à un comportement parental qui respecte l'intérêt supérieur de l'enfant et ses droits, comme l'énonce la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant qui prend aussi en compte les besoins et les ressources des parents. Les parents qui agissent ainsi veillent au bien-être de l'enfant, favorisent son autonomie, le guident et le reconnaissent comme un individu à part entière. La parentalité positive n'est pas une parentalité permissive : elle fixe les limites dont

l'enfant a besoin, de manière à l'aider à s'épanouir pleinement. La parentalité positive respecte les droits de l'enfant et favorise l'éducation dans un milieu non violent.

Le concept de parentalité positive se fonde sur la série de principes fondamentaux suivants. Les parents devraient apporter à leurs enfants :

- Une éducation affective, en répondant à leur besoin d'amour, d'affection et de sécurité ;
- Des structures et des orientations – en leur donnant un sentiment de sécurité, en instaurant des règles de vie et en fixant les limites voulues ;
- Une reconnaissance, en les écoutant et en les appréciant en tant qu'individus à part entière ;
- Une autonomisation permettant de renforcer chez eux le sentiment de compétence et de contrôle personnel ;
- Une éducation non violente – excluant tout châtiment corporel ou psychologiquement humiliant. Les châtiments corporels constituent en effet une violation du droit de l'enfant au regard de son intégrité physique et de sa dignité humaine.

Plus d'infos à lire ou à voir

http://parentspositifs.wordpress.com/
http://www.les-supers-parents.com/parentalite-definition/

Ainsi qu'une conférence d'Isabelle Filliozat sur son œuvre
« Il n'y a pas de parent parfait »

https://www.youtube.com/watch?v=zhlyeF0JRbo

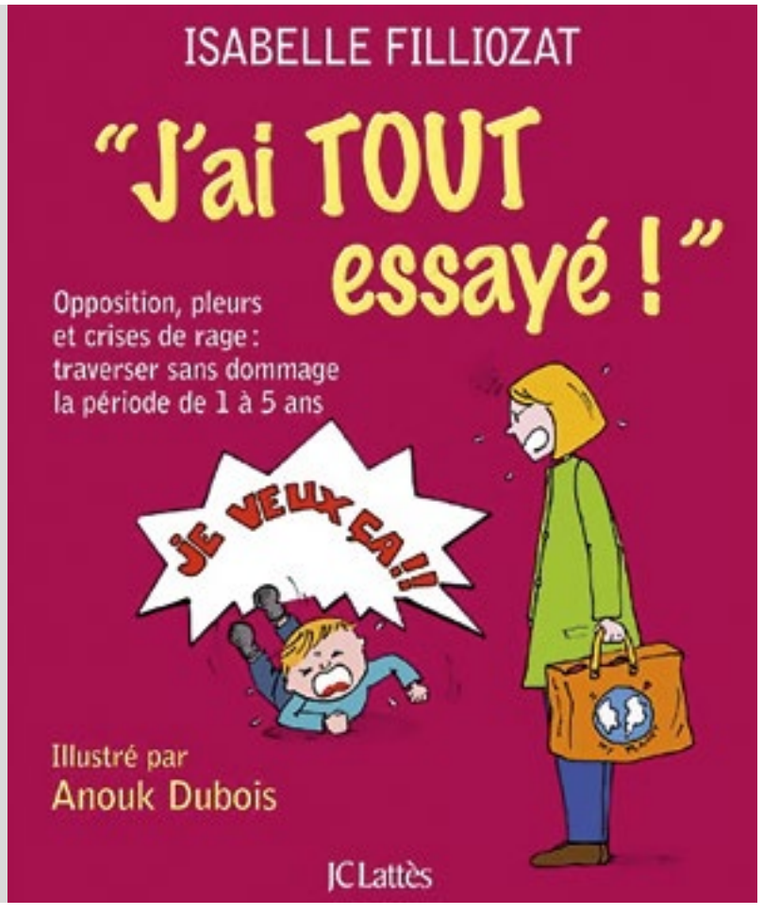
ISABELLE FILLIOZAT
"J'ai TOUT essayé !"
Opposition, pleurs et crises de rage : traverser sans dommage la période de 1 à 5 ans
JE VEUX ÇA !!
Illustré par
Anouk Dubois
JC Lattès

En dernière page de son livre « J'ai tout essayé », Isabelle Filliozat rappelle une chose importante : « Prenons le temps de profiter de chaque instant de chaque étape de la vie de notre enfant. ça passe toujours trop vite. Il n'y a jamais qu'une seule vraie urgence : AIMER ! ; le reste, après tout, est-ce vraiment si grave ? »

Laetitia Buchet, éducatrice

L'apparentalité

Jérôme Delfortrie, responsable pédagogique du centre Le Pont et du Point Rencontre expose ici sa vision du soutien à la parentalité autour de l'apparence et de la parentalité.

Encore un néologisme ? Non, je vous propose simplement ici la contra(di)ction entre apparence et parentalité. En effet, le mot parentalité, ainsi que tous ces dérivés un peu « tuning » (dys-mono-homo-beau-coparentalité…) a envahi les discours éducatifs.

Une définition non exhaustive

Soutien à la parentalité, guidance parentale, coaching parental, travail avec les familles et j'en passe… Il est de bon ton, voire indispensable, aujourd'hui pour les institutions de prétendre mener des actions en direction des parents. Pour autant, qui peut définir, derrière cette noble déclaration d'intention, ce qu'elles recouvrent ? Quels modèles et normes sous-tendent ces modes d'intervention ? Quels impacts peut-on espérer et comment les évaluer ? Existe-il des outils pédagogiques opérationnels ? Tant de questions qui, sous cette apparente modernité de technicité éducative, laissent penser à la façade d'un édifice pas très bien étayé. Le Petit Larousse, évoque pudiquement la parentalité comme la « Fonction de parent, notamment sur les plans juridique, moral et socioculturel ». Cela laisse ainsi penser qu'au delà du lien du sang, un éduquant, comme par exemple « le compagnon de Madame (ou de Monsieur) », qui occupe une place éducative significative au quotidien, pourrait, avec cette définition, être reconnu. L'autre intérêt, selon moi, est de pouvoir déconstruire la représentation instinctive voire sacrée de l'« être parent », en différentes fonctions, pour mieux s'apercevoir qu'elle est éminemment variable, subjective et personnelle.

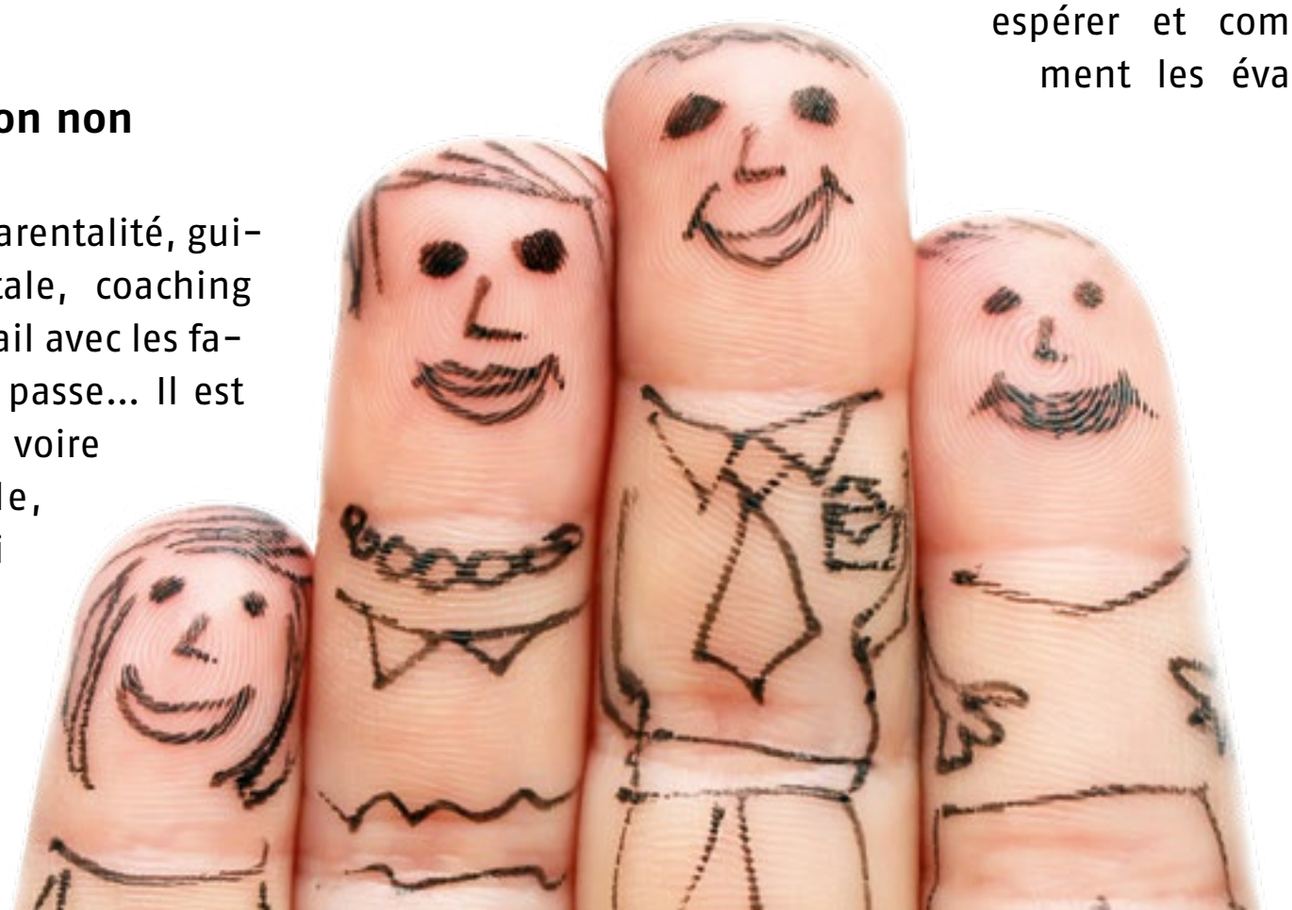

Les compartiments

Dans cette grande bâtisse de la parentalité, il y aurait donc différents compartiments, aux fonctions et fonctionnements différents. Didier Houzel, dans les enjeux de la parentalité, 99, propose une typologie de la parentalité sur trois axes qui me parait organiser le concept de façon pragmatique :

- L'exercice de la parentalité ou les responsabilités parentales (symbolique sociale, filiation, autorité parentale, droits et devoirs…).
- L'expérience de la parentalité ou le vécu subjectif (le lien, l'« amour », les conflits, les places réelles ou fantasmatiques de chacun…)
- La pratique de la parentalité ou les techniques parentales (les tâches effectives, les techniques éducatives, les soins, les interactions comportementales…).

Le travail d'accompagnement d'un parent sur chacun de ces axes n'est pas de la même nature et n'implique donc pas les mêmes postures pour l'accompagnant. En très résumé, l'exercice de la parentalité renvoie plus à une action d'information, d'accès aux droits ou éventuellement de rappel à la Loi. L'expérience de la parentalité, quant à elle, nécessite plutôt d'amener le parent à réfléchir, à élaborer et à comprendre. Enfin, la pratique de la parentalité ferait plutôt appel à des postures de type « faire avec ».

Ce concept, un tout petit peu plus circonscrit, éclaire-t-il la pratique sur le terrain ? Qu'en est-il du soutien à la parentalité façon FOJ ? Je peux témoigner, depuis l'intérieur de cette fondation, d'une multitude d'expériences originales qui convergent dans l'idée de soutenir les parents. Ce sont ici et là des hébergements longs termes d'une mère avec ses enfants au sein d'un foyer éducatif (Foyers la Ferme, Tournesols, Lupins), ce sont là-bas des cafés-discussions grands ouverts aux parents (Grand Saconnex). Ce sont encore des éducatrices qui voient les parents à domicile pendant que les jeunes sont pris en charge au foyer (ESAP). C'est évidemment l'AEMO. Et mille autres actions du quotidien.

Pour autant, dans les faits le soutien à la parentalité ne se fait pas sans difficultés. En effet, la suppléance éducative offerte par les équipes éducatives couvrant l'essentiel des actes éducatifs initialement dédiés aux parents, le risque de rivalité entre professionnels et parents est grand. D'autre part, les parents vivent assez souvent le placement comme une disqualification ou un échec.

Dans ce contexte déjà peu favorable à l'implication des parents, les attentes de collaboration de la part des professionnels avec les parents semblent souvent devoir rentrer dans des standards acceptables d'acceptation de l'aide. Si les parents résistent, ne viennent pas aux rendez vous, s'opposent, revendiquent, ils sont parfois dits non collaborants voire démissionnaires. Inversement, s'ils viennent sans prévenir dans la structure ou téléphonent trop, se confient exagérément, ils peuvent parfois être perçus comme envahissants. Guy Hardy verbalise parfaitement ce paradoxe : « Bizarrement, la première compétence que nous souhaitions stimuler consistait à demander aux familles de se reconnaître incompétentes » dans son article écrit dans le cahier de l'actif, p.41, de la compétence des familles à la compétence des systèmes d'intervention.

volontaristes et la bienveillance des éducateurs du Pont au quotidien, nombre de parents ne se sentent pas toujours réellement acteurs ou satisfaits de nos prises en charge ou même simplement compris.

Les experts de leurs enfants

En tant que responsable pédagogique du foyer d'accueil d'urgence le Pont, j'anime les entretiens pour définir les objectifs du séjour du jeune avec sa famille (éventuellement élargie), l'éducateur référent et l'assistant social. J'aimerais ici vous parler d'un bout de ma pratique, colorée de mes espoirs autant que mes doutes et tâtonnements. La place manque ici pour parler du Point Rencontre qui serait tout aussi riche.

Je dis très régulièrement aux parents que nous ne sommes ni magiciens ni garagistes et que nous ne ferons pas mieux qu'eux. Même si cela choque parfois certains, cela permet de les positionner en tant qu'acteurs au moins aussi valables que les professionnels, et je qualifie même les parents d'experts de leurs enfants. J'insiste en disant que c'est plus facile pour notre équipe, que nous nous relayons une fois fatigués, soutenus par nos colloques et supervisions… Alors que le ou les parents doivent faire face à leurs enfants, seul ou en couple, avec en plus de ce «travail de parent» un travail pour vivre. Je lutte contre la place assignée d'expert de l'éducation, pour privilégier celle d'explorateur bienveillant d'un chemin à se frayer avec les parents et le jeune. En faisant cela, je cherche à réduire la dissymétrie vécue entre les parents, et l'institution (voire le système de protection de l'enfance). En effet, les parents peuvent exprimer parfois la sensation d'être face à une mafia des professionnels (aux langages savants et aux secrets partagés…).

Une remise en question

C'est ici la qualité du travail en réseau qui est centrale, pour arriver à se différencier dans les rôles, comme Roland Coenen nous le propose, entre le service placeur (du côté du contrôle social ?) et les institutions de placement (du côté du soin social ?). Dans cette perspective, l'assistant social serait plutôt sur l'axe des responsabilités parentales, et du rappel de ses prérogatives alors que l'équipe éducative s'engagerait sur l'axe de l'expression du vécu subjectif souvent première porte d'entrée visible et source de discussions (la crise, les conflits, les déceptions, la souffrance voire la violence…), pour ensuite espérer venir sur l'axe des pratiques parentales, demandant plus de temps et de confiance.

Malgré toutes ces actions volontaristes et la bienveillance des éducateurs du Pont au quotidien, nombre de parents ne se sentent pas toujours réellement acteurs ou satisfaits de nos prises en charge ou même simplement compris. Dans sa complexité et ses paradoxes, voire ses impossibilités, le travail avec les familles questionne en permanence mes positions et postures, ainsi que celles de l'équipe. Ne pas être à côté, mais aux côtés des parents, tout en étant centré sur le bien être du jeune est un défi complexe. L'« intérêt du jeune versus intérêt des parents » fera l'objet d'ateliers d'échanges avec le Service de protection des mineurs qui s'annoncent passionnants et signe de grande qualité de collaboration. Ce dilemme, selon moi, pour être dépassé, demande aux équipes et au réseau d'accepter non pas les contradictions mais le débat contradictoire où les places et rôles de chacun sont questionnés, réfléchis voire négociés.

Je remercie tous les parents qui acceptent pour un temps d'être avec eux, de nous laisser entrer dans leur monde familial intime, demandant une bonne dose de courage et de confiance dans l'inconnu. Je remercie tous les parents qui nous confrontent et nous questionnent, parfois avec beaucoup d'énergie, pour nous aider, je l'espère, à passer dans le soutien à la parentalité de l'apparence à la transparence.

Jérôme Delfortrie,
responsable pédagogique du Centre
Le Pont et du Point Rencontre

Le double regard

Retour sur les prémices des prestations éducatives en milieu ouvert proposées il y a 10 ans par Pierre-Jean Hess, directeur du foyer Saint-Vincent et directeur de l'AEMO-AGAPÉ. C'est l'occasion de faire un parrallèle sur les prestations éducatives ambulatoires et les placements.

Il y a dix ans exactement, l'ACASE décidait de s'engager financièrement dans une expérience de soutien à la parentalité, menée dans le cadre du Foyer Saint-Vincent.

Le dispositif socio-éducatif genevois était à cette époque à court de places dans les institutions éducatives et d'autres solutions devaient être imaginées pour répondre aux demandes de placement des services placeurs.

C'est de cette façon qu'est née l'idée de dégager un poste d'éducatrice du Foyer Saint-Vincent pour intervenir au sein des familles, afin de soutenir et raffermir les rôles parentaux. Les demandes de placement émanant du Service de protection des mineurs ne pouvant pas être toutes hono-

rées par manque de places dans les institutions genevoises d'éducation (IGE), la proposition de maintenir le jeune dans sa famille grâce à l'intervention conséquente d'un professionnel de l'éducation, au sein de ladite famille, a été bien reçue par les assistants sociaux qui, de ce fait, ont permis les premiers balbutiements de l'AEMO genevoise. Dix ans plus tard, 9 éducateurs de la FOJ et 5 éducateurs de L'ACASE (aujourd'hui appelée AGAPÉ) constituent ce nouveau service de l'action éducative en milieu ouvert (AEMO), créé en mars 2009.

Après cinq années de pratique de soutien à la parentalité par les éducateurs AEMO, pouvons-nous évaluer les avantages et peut-être les inconvénients d'une telle approche ?

Et, plus encore, serait-il pertinent de la jauger à partir des pratiques de soutien à la parentalité entreprises dans les IGE ? C'est l'exercice que je me propose de faire à travers les expériences vécues, tant au niveau des IGE que de l'AEMO, tout en étant évidemment conscient d'émettre un avis personnel, qui ne saurait résumer l'ensemble des approches en vigueur dans notre république !

Du placement…

Il n'est pas facile de comparer deux prestations qui n'ont pas la même portée même si elles traitent les deux d'éducation. Et mon propos ne vise nullement à classer l'un avant l'autre. Il s'agit ici plutôt d'évaluer si le soutien à la parentalité exercé à partir d'un foyer a des effets comparables à celui entrepris dans le cadre de l'AEMO.

Premier point à relever, lors du placement d'un jeune en foyer, ce dernier n'entretient plus les mêmes liens avec son ou ses parents et l'éducation devient prioritairement du ressort de l'institution.

Intervenir dans la famille n'a pas pour but d'éviter les crises, mais au contraire de les vivre et surtout de permettre aux uns et aux autres de les surmonter.

Cet éloignement du milieu familial provoque donc bien une rupture, passagère ou non, des liens qui unissaient parent et enfant. Dépossédé de son rôle parental, le ou les parents et d'autant plus si le placement vient à perdurer, risque de réorganiser sa vie familiale, en l'absence d'un de ses membres !

Nombre de parents nous disent leur désarroi devant la tâche qu'il leur est demandée d'accomplir, à savoir rétablir des liens de qualité avec leur enfant alors que ce dernier ne vit plus au sein de la famille.

Pourtant, le travail de soutien à la parentalité peut et doit s'entreprendre à partir du foyer mais la mission est à mon sens plus complexe pour les raisons suivantes :

- Le quotidien n'est plus partagé entre enfant et parent ;
- Les règles de vie du foyer ne sont pas celles de la famille ;
- La séparation et l'éloignement sont l'objet de fantasmes de tout genre et peuvent créer du discrédit entre l'institution et la famille ;
- Les valeurs transmises de part et d'autres sont souvent différentes, en particulier avec les familles d'origine étrangère ;
- Le foyer fait référence à un concept éducatif parfois difficilement compréhensible pour les parents ;
- Le jeune placé ne vit plus les conflits avec ses parents mais avec les éducateurs du foyer ;
- Etc, etc…

Ajouter à cette liste non-exhaustive les liens de loyauté entre enfant et parent, la « parentification » de certains jeunes, et on s'aperçoit que de nombreux obstacles sont à franchir avant de recréer un climat familial propice au retour.

Ces propos doivent être quelque peu modérés dans les situations de prise en charge extérieure (PCE) ou de prise en charge partielle (PCP) exercées également à partir de l'institution et qui se rapprochent sensiblement d'une intervention type AEMO.

Ce constat, même s'il simplifie beaucoup les données qui sont généralement plus complexes, doit tout de même nous permettre de relever que le soutien à la parentalité prend des formes très différentes s'il est mené à partir de l'institution, qu'à travers une intervention au sein de la famille, telle que l'exerce l'éducateur AEMO.

...à l'action éducative en milieu ouvert (AEMO)

L'intervention au sein des familles, si elle ne résout pas tous les problèmes, a un effet moins « dévastateur » car les liens, mêmes fragiles, persistent dans la configuration familiale.

Intervenir dans la famille n'a pas pour but d'éviter les crises, mais au contraire de les vivre et surtout de permettre aux uns et aux autres de les surmonter. Il s'agit bien ici d'une co-construction entre parent-enfant et professionnel, qui vise à trouver des moyens pour traverser les aléas de la vie quotidienne, sans mettre à mal les liens qui unissent ses membres.

Le (ou les) parent n'est pas dépossédé de son rôle parental et, même en cas de manquements, il reste la personne qui fait office d'autorité. L'éducateur a pour mission de faire émerger ses ressources et ses compétences, certes mises à mal temporairement, mais qu'il pourra à nouveau tenter de faire valoir auprès de ses enfants, en lien direct avec eux. D'où naîtra, dans la durée de l'intervention AEMO, une reconnaissance réciproque du rôle de chacun ; de l'éducateur apportant soutien aux parents vulnérables et du ou des parents se réappropriant leur rôle avec l'assentiment du professionnel et, en dernier lieu, de celles des enfants rassurés de retrouver un parent sur qui compter.

Il s'agit ici plutôt d'évaluer si le soutien à la parentalité exercé à partir d'un foyer a des effets comparables à celui entrepris dans le cadre de l'AEMO.

Autre avantage à souligner dans l'intervention au sein des familles, à savoir, briser l'isolement social lié trop souvent à la culpabilité parentale d'être dépassé par les événements par manque d'affiliation ou d'intégration socio-culturelle.

Conclusion

La nécessité de placer un enfant est du ressort du professionnel du Service de protection des mineurs ou des juges du Tribunal de Protection de l'Adulte et de l'Enfant et du Tribunal des Mineurs. Elle renvoie à une analyse socio-familiale qui, en premier lieu, doit assurer la sécurité et le bien-être des mineurs.

Il n'en reste pas moins que le placement a pour effet, certes d'associer un lieu de vie stable à l'enfant mais aussi de stigmatiser les rôles de chacun, ce qui provoque des réactions douloureuses pour tous les membres de la famille.

La reconstruction du lien rompu, en tous les cas amoindri, entre l'enfant ou l'adolescent et ses parents, sera une mission, à mon sens, plus difficile à réaliser à partir

du foyer et ce d'autant plus si le placement se prolonge.

La mission confiée au foyer ne se réduit pas uniquement au soutien à la parentalité on l'aura compris, elle est beaucoup plus large. Cependant, pour que cette mission soit perçue comme positive, elle doit comprendre le soutien à la parentalité, sans quoi aucun retour du jeune en famille n'est envisageable. Aussi, pour traverser les obstacles énumérés ci-dessus, le professionnel devra être aguerri au travail auprès des parents. Un intervenant de famille serait ici le bienvenu pour soutenir l'éducateur dans cette tâche complexe.

Par contre, restaurer les liens au sein d'une famille à l'aide d'une intervention AEMO n'est certes pas une tâche facile, mais elle apparaît plus réalisable pour autant, faut-il le préciser, qu'une volonté d'apaisement existe !

Eviter de séparer, lorsque c'est possible, enfant et parent permet une intervention plus en lien avec la réalité familiale et devrait permettre de rétablir un respect mutuel des rôles de chacun afin de faire face à une réalité socio-économique difficile à affronter.

Pour conclure, une intervention type AEMO requiert certes de la part du professionnel une compréhension avisée de la famille dans laquelle il intervient. Cependant, dans ce type d'intervention, les parents sont considérés comme des partenaires qui sont porteurs de ressources que le professionnel a pour mission de faire émerger.

Le soutien parental entrepris à partir de l'institution est à mon sens plus complexe car il part d'une réalité familiale davantage traumatisée par la séparation. Il s'agira en premier lieu de déculpabiliser les parents de leur « négligence » et de leur donner la possibilité de restaurer une confiance perdue. Le « modèle » éducatif de l'institution vient souvent interférer avec celui de la famille, ce qui peut entraver les démarches entreprises, le parent se sentant « obligé » de répondre aux critères éducatifs du foyer.

Pierre-Jean Hess
Directeur du foyer Saint-Vincent
Directeur AEMO-AGAPÉ

Témoignage de parents

Une maman a bien voulu répondre aux questions de Sylvaine Doussot, éducatrice AEMO sur son expérience vécue au travers du soutien à la parentalité apporté à domicile.

Sylvaine Doussot : Est-ce que l'intervention de l'AEMO a répondu à vos besoins et en quoi ?

Madame : Plus qu'à mes besoins ! J'étais au fond du trou, j'avais des idées noires, des idées d'abandon, l'arrivée de l'AEMO m'a donnée une renaissance, votre présence m'a donnée un sentiment de sécurité, d'existence avec vous, je sens que je suis en sécurité, je ne suis pas délaissée.

La fréquence et le nombre d'heures de l'intervention AEMO était-elle adaptée à vos besoins ?

J'en aimerais plus, de votre présence, du soutien. Je sais que si j'ai un souci, la première personne à qui je pense, c'est vous. Vous êtes là pour les filles,et vraiment ça me donne l'envie de vivre, d'aller de l'avant, un repère,une assurance, depuis que vous êtes là,je revis.

Pensez-vous que le suivi AEMO a été utile pour vous, pour votre enfant et en quoi ?

Il n'y a pas de mots pour expliquer cela ! Plus qu'utile, et que je bénisse l'AEMO. Si l'AEMO n'existait pas, je ne sais pas où j'en serais avec les fillettes. J'ai beaucoup de chance de vous avoir.
Il faut savoir que si l'AEMO est bien, c'est grâce à vous, vous faites votre travail avec amour, vous aimez ce que vous faites, vous savez parler, vous parlez avec le cœur. Sans l'AEMO, il y a longtemps que j'aurais tout lâché. Je vois en vous l'espoir, je sais que je vais y arriver. Vous me soutenez et je m'en sortirai. C'est un soutien pour que les filles se posent, trouvent des repères, se redonnent une raison de vivre. Et vivent comme les autres enfants. Sans leur père.

Quelles idées vous faisiez-vous de l'intervention de l'AEMO ?

Je pensais que c'était une personne qui allait me contrôler avec une feuille et un bic, pour noter : Mme N. par ci, Mme N. par là, elle a pas fait son ménage, ni sa vaisselle, mais ce n'est pas ça !

Qu'est ce qui pourrait être amélioré dans la collaboration avec l'AEMO ?

Si on pouvait ajouter des rencontres,tout me convient, vous le faites avec amour et respect et je suis très satisfaite.

Diriez-vous que l'AEMO a modifié votre relation avec le Service de protection des mineurs ?

ça change, avant j'étais très angoissée lorsque j'allais au SPMi, maintenant je me sent rassurée, confiante. J'ai quelqu'un qui me soutient et j'avance. Grâce à vous je vis, et je vous souhaite longue vie, bonheur et santé.

Propos restitués par Sylvaine Doussot, éducatrice AEMO.

Plus d'infos

Découvrez-vite la vidéo de Alexandre Zen Ruffinen, éducateur AEMO, qui s'exprime au sujet du métier d'éducateur AEMO, de la spécificité des familles et du partenariat avec le réseau social genevois. A lire également, l'édito de Sybille Gallandat Crevoiserat, directrice AEMO-FOJ. Initale F de février est disponible en version digitale exclusivement sur le kiosque FOJ (distribué par App Store et Google play).

Les Mercredis du Grand-Sac'

Depuis environ deux ans, l'équipe du foyer du Grand-Saconnex a mis en place une soirée une fois par mois lors de laquelle nous invitons les jeunes, leurs familles, leurs amis et les différents professionnels avec lesquels nous collaborons, à partager un apéritif dînatoire au foyer.

L'idée des Mercredis du Grand-Sac' s'est inscrite dans la suite logique de notre réflexion qui était d'ouvrir un peu plus les portes du foyer aux familles et par ce fait d'offrir une possibilité supplémentaire d'échanges entre les différents invités et l'équipe du foyer.

Dès la première soirée, nous nous sommes rendus compte que les familles et les jeunes faisaient de ce moment, ce qu'ils avaient envie d'en faire : parfois il y a des discussions entre parents, entre jeunes et parents, à d'autres moments ils sollicitent les éducateurs pour des entretiens individuels ou des discussions plus informelles, des parents ont également proposé des activités plus ludiques. Ce que certains jeunes nous en disent c'est « que c'est bien de faire connaissance avec les autres parents », et qu'ils appréciaient mieux les mercredis quand il y a plus de monde. Ils mettent également beaucoup l'accent sur le repas qui est souvent bon et copieux, ce qui rend le moment plus agréable pour eux.

Avec le temps, nous nous sommes aperçus que chaque rencontre était différente, mais notre volonté reste toujours la même : celle d'offrir un espace de rencontres et d'échanges et d'être disponible au mieux pour les personnes présentes.

Pour un papa, il s'agit de moments de partage avec les éducateurs et de reconnaissance entre les uns et les autres. L'utilité pour lui de ces moments est qu'ils permettent de se rencontrer, de se voir et de partager des soucis des uns et des autres que ce soit les éducateurs, les responsables du foyer ou les parents. Ce sont des occasions qui permettent la communication à double sens entre les différentes personnes du réseau, les enfants et les parents. Il y a plus de possibilités de se comprendre quand il y a des problèmes à résoudre et de trouver des solutions ensemble.

Pour une maman, il s'agit de permettre entre autres de pouvoir conserver un lien enfant-parent, et de se rendre compte des besoins ou difficultés de ses enfants ou des autres jeunes sur leur lieu de vie. Pour elle, cela permet aussi à ce que les éducateurs, surtout, puissent pouvoir voir également

d'une façon concrète les qualités qu'un parent peut également avoir.

Avec le temps, nous nous sommes aperçus que chaque rencontre était différente, mais notre volonté reste toujours la même : celle d'offrir un espace de rencontres et d'échanges et d'être disponible au mieux pour les personnes présentes. Les Mercredis du Grand-Sac sont aujourd'hui un outil de travail précieux d'un point de vue éducatif et une évidence d'un point de vue humain. Ces soirées conviviales n'en restent pas moins des moments de travail qui posent questions : comment faire pour que les jeunes ne se sentent pas envahis sur leur lieu de vie ? Comment accueillir au mieux deux parents qui ne s'entendent pas ?

L'équipe éducative du Grand-Saconnex

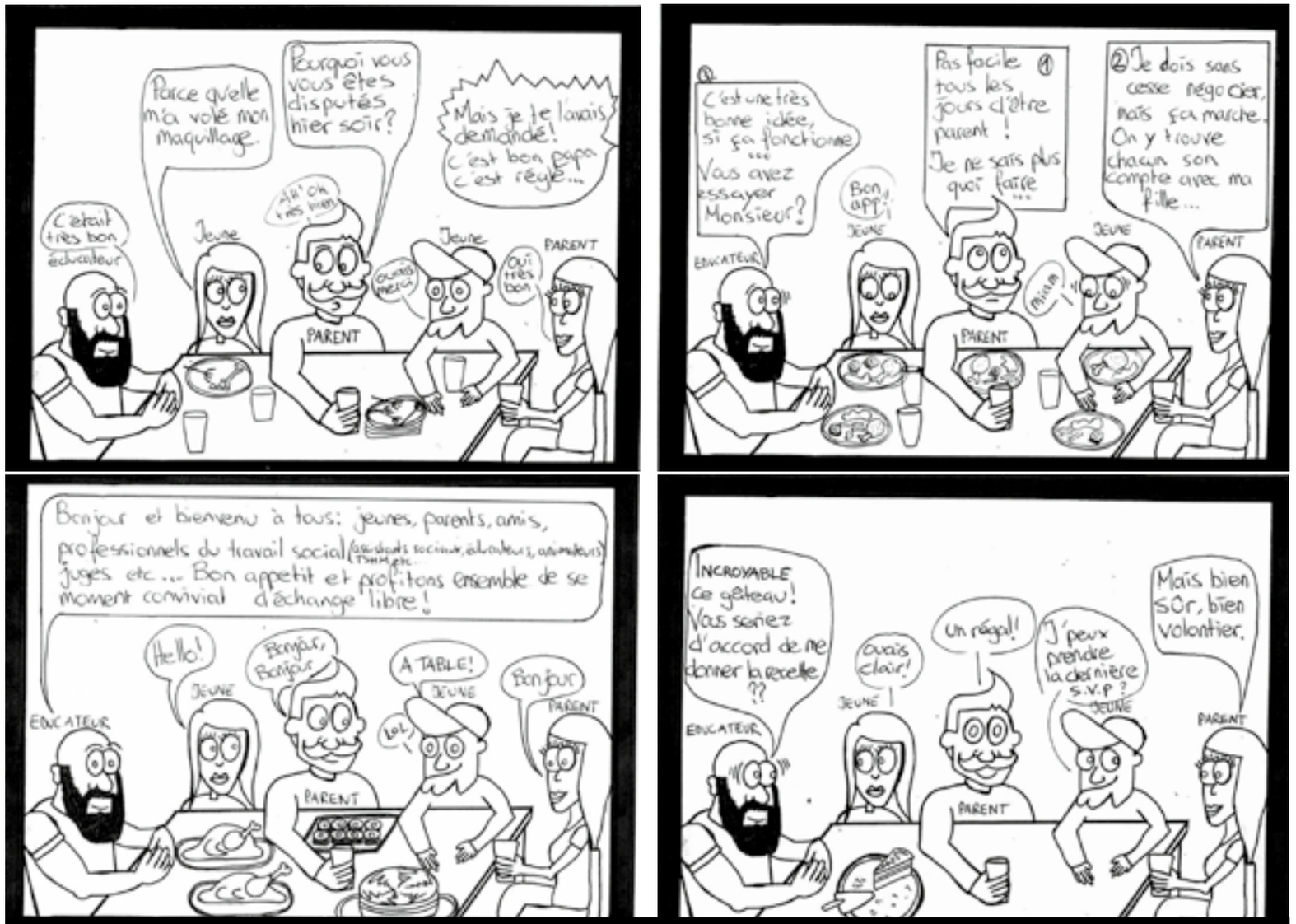
Parce qu'elle m'a volé mon maquillage.
Pourquoi vous vous êtes disputés hier soir?
Mais je te l'avais demandé! C'est bon papa c'est réglé...
C'était très bon éducateur
Ah! Oh très bien
Ouais merci
Oui très bon
Pas facile ① tous les jours d'être parent ! Je ne sais plus quoi faire ...
② Je dois sans cesse négocier, mais ça marche. On y trouve chacun son compte avec ma fille...
C'est une très bonne idée, si ça fonctionne ... Vous avez essayer Monsieur?
Bon app!
Merci
Bonjour et bienvenu à tous: jeunes, parents, amis, professionnels du travail social (éducateurs sociaux, éducateurs, animateurs) juges etc... Bon appetit et profitons ensemble de ce moment convivial d'échange libre!
Hello!
Bonjour, Bonjour
A TABLE!
Bonjour
Lol
INCROYABLE ce gâteau! Vous seriez d'accord de me donner la recette ??
Ouais clair!
Un régal!
J'peux prendre la dernière S.V.P ?
Mais bien sûr, bien volontier.
EDUCATEUR
JEUNE
PARENT

Illustrations par Axel Thévoz, éducateur, sur les Mercredis du Grand Sac'

AEME, Action Educative mère-enfants

AEME : Action éducative mère-enfants de la Fondation Petitmaître à Yverdon-les-Bains s'engage pour le soutien à la parentalité. Claudia Matti, directrice développe ici les prestations offertes aux mères de 14 à 40 ans.

L'AEME est un des secteurs d'activité de la Fondation Petitmaître. Le premier de ces secteurs est le Foyer, actif depuis 1961 dans l'accueil d'enfants en difficulté sociale, familiale et éducative. C'est gen synergie avec ce premier secteur que différentes prestations dans le domaine de l'éducation sociale, dont L'Action éducative mère-enfants, ont été développées.

L'AEME a vu le jour en 1997, sous l'impulsion du Service de protection de la jeunesse du Canton de Vaud. Ce projet d'accueil mère-enfant est né suite à des études qui ont montré que les séparations précoces des bébés de leur mère conduisaient à d'avantage de troubles chez l'enfant et l'adolescent. Il apparaît donc important d'agir en

amont afin de favoriser l'établissement du lien précoce d'attachement des nouveaux nés avec leur mère. Ce sont le plus souvent des mamans seules qui sont accueillies. Âgées de 14 à 40 ans, elles ont connu des parcours de vie difficiles, parfois des drames, ce qui les empêche de pouvoir répondre entièrement aux demandes de leur enfant ou de leur offrir un environnement stable et sécurisant. Difficile de proposer à son enfant ce qu'on n'a pas reçu soi-même... Difficile d'être parent sans disposer d'un modèle parental reproductible... À chaque fois que possible, le père est associé à l'accompagnement proposé et à la construction du projet.

Les mères mettent à disposition leur soutien et leurs connaissances aux nouvelles mères, après avoir bénéficié de l'apport de l'AEME.

Aujourd'hui l'AEME est considérée comme une prestation prioritaire dans la politique socio-éducative du Canton de Vaud et son dispositif a été renforcé. Actuellement la Fondation Petitmaître à Yverdon offre 4 places d'accueil avec hébergement et 4 places pour un accompagnement ambulatoire pour des mères dont les enfants sont âgés de 0 à deux ans. L'accueil peut se faire déjà durant la grossesse. Des enfants plus âgés d'une même fratrie peuvent également être hébergés. La durée de l'accompagnement est de un à deux ans.

Notre approche au quotidien met l'accent sur une responsabilisation et une implication forte de la mère (voire du père), même mineure ou ne disposant pas de tous les droits parentaux. Pour nous, participation ou collaboration prend tout son sens dans une définition des relations ou chacun est acteur, sujet dans le projet individuel et collectif. Différentes pratiques et outils ont été développés pour une cohérence de cette approche à tous les niveaux de l'institution.
Notre premier objectif consiste à établir un lien significatif de confiance avec un éducateur référent, permettant d'aborder tous les aspects pouvant toucher le lien parental. Cette relation doit permettre aussi d'aborder tous les aspects déterminant la faisabilité et la qualité du projet de vie familiale. Des rencontres individuelles régulières permettent également l'apprentissage de la gestion administrative et financière.

Nous travaillons souvent dans un contexte d'aide contrainte. Nous mettons de l'importance à soigner une posture à côté des parents (de la mère), pour poursuivre les objectifs déterminés par le service placeur. Nous sommes attentifs à chercher les réponses avec les parents.

Nous mettons en évidence les compétences des parents en adoptant dans la relation une posture symbolique grand-parentale, non-jugeante. Nous effectuons un travail de consolidation de l'estime de soi dans la fonction parentale en mettant l'accent sur l'accompagnement du parent pour qu'il puisse répondre aux besoins de l'enfant. Nous travaillons à côté des parents sans nous substituer à eux. Il n'y a pas de règlement de maison, mais un fonctionnement qui, par un travail régulier avec le groupe des mères, met l'accent sur les compétences communautaires et la solidarité. La « réunion de maison » bimensuelle entre les mères et les éducateurs est l'organe régulateur incontournable de la vie communautaire.

Nous travaillons à une maison ouverte, dans son environnement naturel. L'objectif étant un accompagnement de l'AEME limité dans le temps, des collaborations sont tissées avec les structures environnantes existantes, pour qu'elles puissent perdurer : garderies, puériculture, psychiatre, pédiatre, services sociaux, aides à l'intégration professionnelle,...

Nous développons aussi un réseau de familles d'accueil, pour que les mères puissent bénéficier d'un relais pour leur enfant.

Une grande importance est mise sur le partage de moments conviviaux. Afin de développer un sentiment d'appartenance, combattre l'isolement, construire des souvenirs et des expériences relationnelles positives, nous marquons les événements de la vie au travers de rituels laissant des traces de l'histoire entre les parents et l'enfant. Un repas hebdomadaire qui réunit les parents externes et internes, les fêtes de Noël, de l'été, les anniversaires, mais aussi les nettoyages de printemps sont des événements collectifs qui jalonnent la vie à l'AEME et qui sollicitent les compétences de chacun.

Les mères mettent à disposition leur soutien et leurs connaissances aux nouvelles mères, après avoir bénéficié de l'apport de l'AEME. Elles consolident ainsi leur évolution, restant moins redevables de l'aide reçue. En devenant «mamans ressource» elles participent à la création d'un réseau entre pairs basé sur la valeur de l'échange, de la solidarité et de l'apport d'expérience. Elles sont reconnues dans leurs compétences.

Les outils développés et les convictions indispensables à la cohérence de cette approche demande une implication forte des collaborateurs au quotidien. Ils sont nécessaires à un travail de qualité. Ce sont les liens significatifs qui permettent, à notre sens, un engagement mutuel dans la durée. Ces liens se maintiennent souvent largement après la fin de notre accompagnement. Nous évitons au mieux les ruptures et les échecs. Même si parfois le placement de l'enfant s'avère quand-même nécessaire, il peut être vécu de manière moins brutale et douloureuse.

Nous mettons en évidence les compétences des parents en adoptant dans la relation une posture symbolique grand-parentale non-jugeante.

Cette approche a été développée au fil des années, sans faire référence à un modèle unique. Elle s'inspire de l'approche humaniste (relations) et systémique pour laquelle les collaborateurs se sont formés en commun (analyses, positionnements, stratégies).

Claudia Matti, directrice

Plus d'infos

L'Action éducative mère-enfants est située au centre ville d'Yverdon-les-Bains, dans une maison mitoyenne de trois étages. Ce lieu permet d'accueillir en hébergement quatre mères et leurs enfants.

En habitant Yverdon-les-Bains ou sa proximité, des mamans et leurs enfants peuvent aussi bénéficier d'un suivi des éducateurs et participer aux rencontres entre mamans et enfants.

L'équipe éducative est composée de trois éducateurs et d'une stagiaire. Il n'y a pas de présence permanente. Un concierge loge dans la maison.

Le financement est assuré par le Service de la Protection de la Jeunesse, par un budget individuel octroyé à la maman et géré entre elle et les éducateurs.

Source : www.fpy.ch

A la découverte des castors

Près de la Maison de Pierre-Grise située à Genthod, découvrez cette splendide forêt qui entoure la rivière de la Versoix, où par chance, vous pourrez observer les premiers castors réintroduits en Suisse. Une balade qui fait partie du chemin de St-Jacques de Compostelle.

Circuit pédestre :
▸ Versoix ▸ Genthod
▸ Jardin botanique Genève

A la gare de Versoix, sortir du côté montagne et prendre à droite la route qui monte devant le magasin, suivre les panneaux jaunes de randonnées pédestres. A la sortie de la zone urbaine, prendre à gauche en suivant le bois tout droit jusqu'à une bifurcation marquée de panneaux jaunes, prendre la direction. Entrer dans la forêt, un panneau explicatif vous accueille et suivre le sentier, parfois mal indiqué, jusqu'à traverser le pont sur la Versoix et continuer jusqu'à la sortie de la forêt. Sur la route prendre à droite, puis environ 50m à gauche. Traverser la forêt pour arriver dans la zone urbaine de Genthod. Au centre du village, prendre à gauche et passer devant l'église. Descendre devant la célèbre école de management et en bas à droite. Le chemin de Compostelle suit la voie ferrée, suivre jusqu'à Pregny. Passer devant les tennis et descendre la route jusqu'à l'entrée du jardin botanique, magnifique à découvrir. Le retour jusqu'à la gare se fait en suivant les indications de randonnée pédestre.

Les mardis citoyens

Dans le cadre de la venue de Black M, chanteur du groupe Sexion d'Assaut, au foyer l'Escale mardi 4 mars dernier, les jeunes ont pu côtoyer leur idôle. Mourad Abdelmoumène, éducateur à L'Escale et organisateur de cette rencontre en collaboration avec l'équipe éducative, souhaite faire partager les valeurs prodiguées par le chanteur qui soutient Wati Association.

Je respecte les autres et je me respecte.
Je ne prends par de drogue.
Je ne bois pas d'alcool.
Je suis tolérant à la différence.
Je suis solidaire aux autres.

↘

Wati Association, créée en octobre 2012, est une association ayant pour objet la participation à l'insertion (sociale, professionnelle, culturelle) de jeunes issus de zones urbaines sensibles, aux moyens d'actions de sensibilisation, d'activités culturelles et de mise en relation avec le monde de l'entreprise (conseils sur le monde professionnel et scolaire , aide à la recherche d'un emploi, à la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation...).
facebook.com/WatiAssociation

Ma recette d'anniversaire

Recette facile de Thierry Delessert, cuisinier au Chalet Savigny façonnée pour Sophie : Génoise au chocolat

Tiédir 5 œufs battus au bain marie avec 125 g de sucre et fouetter hors du feu jusqu'à refroidissement. Incorporer délicatement à l'aide d'une spatule 80 g de farine tamisée et 40 g de poudre de cacao. Cuire 20 à 30 minutes à 200°c dans un moule beurré et fariné. Chantilly : Fouetter 3/4l de crème (et en réserver ¼ pour la crème chocolat) avec 100 g de sucre et un peu d'extrait de vanille. La crème au chocolat : Fondre 135 g de chocolat et 45 g d'eau à 30°c. Incorporer 2 jaunes battus avec 70 g de sucre délayer dans 22 g d'eau tiède (le mélange doit tripler de volume), mélanger avec le chocolat fondu et le ¼ de crème fouettée. Les copeaux de chocolat : Fondre 100 à 200 g de chocolat au bain-marie. A l'aide d'un pinceau, étaler le chocolat finement sur du papier cuisson, laisser refroidir au frigo. Montage : Couper la génoise refroidie en 3 horizontalement avec un couteau à dents. Imbiber le biscuit avec le sirop des griottes. Faire une couche avec la crème au chocolat et parsemer de quelques griottes égoutées. Faire une couche avec la moitié de la chantilly. Masquer le gâteau avec le reste de la chantilly et recouvrir la forêt noire de copeaux.

La Forêt noire spéciale anniversaire

L'App gratuite Alerte Budget

Cette application, qui a obtenu le soutien de Caritas Suisse, active dans la consultation et la prévention de l'endettement, s'adresse en priorité aux jeunes de 16 à 25 ans, fortement exposés aux risques du surendettement.

Faire un budget, c'est l'occasion de se pencher sur sa situation financière. Vous ne savez pas comment vous y prendre ? Suite à la demande de nombreux lecteurs, Bon à Savoir et Tout Compte Fait viennent de lancer une application gratuite pour iPhone et Android.

Simple à utiliser, cet outil permettra à tout un chacun d'établir un budget personnalisé et en francs suisses. Il suffit pour cela d'entrer vos revenus et vos dépenses. Salaire, assurances, sorties, assurances, musique, frais bancaires et de crédit, etc. : grâce à un menu déroulant, il est possible de les lister dans le détail et d'en créer de nouveaux.

Un baromètre indique en permanence l'état de vos finances. Vert, votre budget est équilibré. Orange, il faut examiner les postes à réduire. Rouge, la situation est critique.

Disponible sur App Store et Google play
Plus d'infos : www.bonasavoir.ch

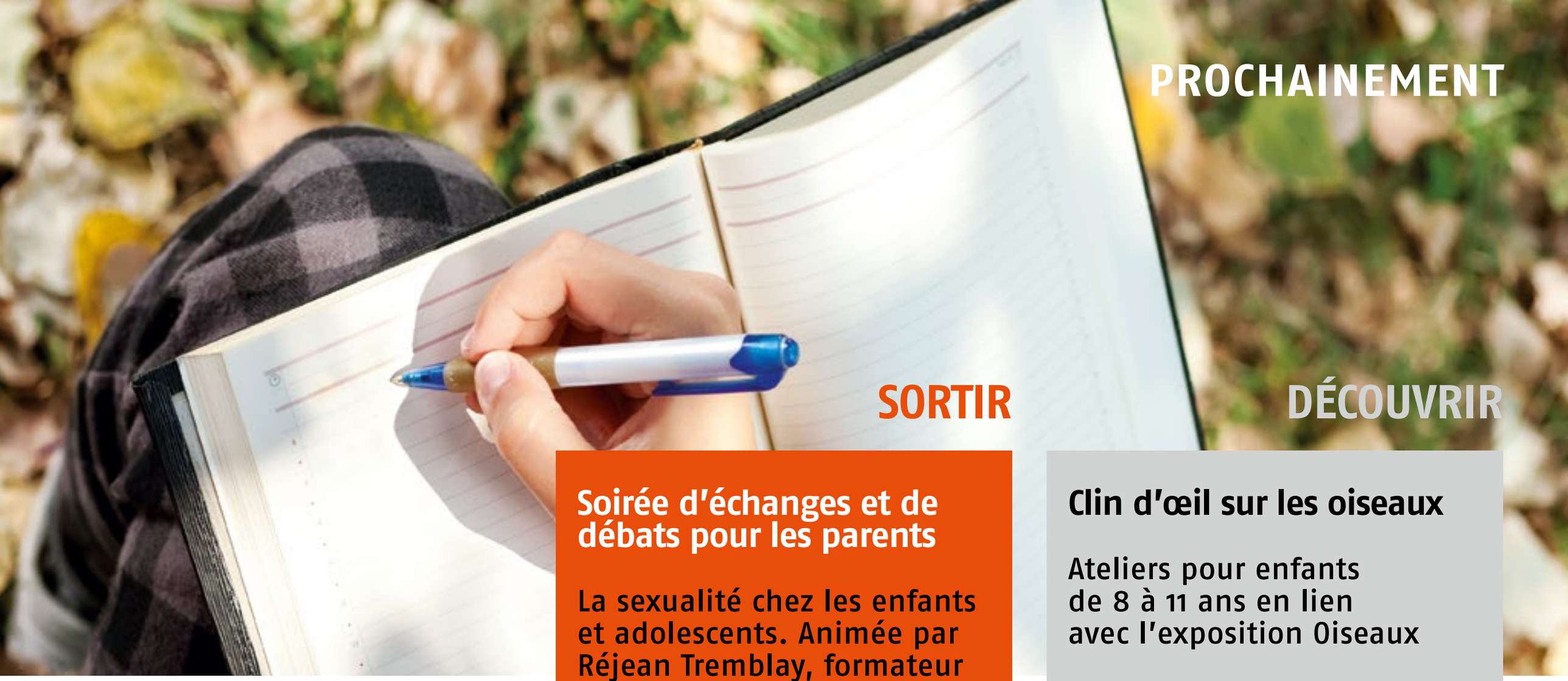

PROCHAINEMENT

Des idées d'activités proposées par les professionnels de la Fondation Officielle de la Jeunesse

SORTIR

Soirée d'échanges et de débats pour les parents

La sexualité chez les enfants et adolescents. Animée par Réjean Tremblay, formateur et psycho-sociologue et Christine Damina, Responsable pédagogique

Jeudi 10 avril 2014
19h à 20h30

Maison des Associations
Rue des Savoises 15 1205 Genève
Infos christine.damina@foj.ch

DÉCOUVRIR

Clin d'œil sur les oiseaux

Ateliers pour enfants de 8 à 11 ans en lien avec l'exposition Oiseaux

Du 18 au 22 août 2014

Muséum d'histoire naturelle
infos T 022 546 21 55
www.ge.ch/loisirs_jeunes/camps

BOUGER

Jeux spécial Olympics

Rejoignez l'équipe éducative et les jeunes de L'Escale qui participeront au plus grand mouvement sportif international pour personnes en situation d'handicap mental !

29 mai et 1er juin 2014
Berne

Infos
educateurs.escale@foj.ch
bern2014@specialolympics.ch
http://specialolympics.ch/fr/

SORTIR

Caritas Jeunesse

est une association genevoise qui offre des solutions ludiques pour les enfants de 4 à 18 ans durant les vacances scolaires !

Camps de printemps et d'été en tous genres

T 022 708 04 04
www.caritas-jeunesse.ch

FABRIQUER

Pro Natura Genève

Pointe à la Bise

Retrouvez toutes les propositions de sorties nature pour l'année 2014 dans le programme en ligne !

Ateliers et sorties pour enfants de 6 à 12 ans

Pro natura
T 022 311 10 10
www.pronatura.ge.ch

FONDATION OFFICIELLE DE LA JEUNESSE

Secrétariat général
Rampe du Pont-Rouge 4 • 1213 Petit-lancy
T 022 347 02 85 • F 022 346 28 87 • sg@foj.ch • www.foj.ch